

Etude d'un extrait de la Règle de Saint-Benoît

48. LE TRAVAIL MANUEL DE TOUS LES JOURS

« La paresse est l'ennemie de l'âme. Aussi, à certains moments, les frères doivent être occupés à travailler de leurs mains. A d'autres moments, ils doivent être occupés à la lecture de la Parole de Dieu. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut organiser ces deux occupations de la façon suivante : De Pâques au 1er octobre, en sortant de l'office de Prime, les frères font le travail nécessaire jusqu'à 10 heures environ. De 10 heures jusqu'à l'office de Sexte, ils font leur lecture. Après Sexte, en sortant de table, ils se reposent sur leur lit dans un silence complet. Ou bien, quand un frère veut lire en particulier, il lit tout bas, sans gêner les autres. On dit None plus tôt, vers 2 heures et demie. Puis les frères recommencent à travailler jusqu'à Vêpres. Quand ils doivent rentrer les récoltes eux-mêmes, parce que c'est nécessaire là où ils sont, ou bien parce qu'ils sont pauvres, ils ne seront pas tristes. En effet, quand ils vivent du travail de leurs mains, comme nos Pères et les Apôtres, alors ils sont vraiment moines. Pourtant, on fera tout avec mesure, à cause de ceux qui sont faibles. Du 1er octobre jusqu'au début du Carême, le matin, les frères font leur lecture jusqu'à 8 heures environ. Puis, vers 8 heures, ils disent Tierce. Ensuite, ils font le travail qu'on leur a commandé jusqu'à 3 heures de l'après-midi environ. Au premier signal de None, tous les frères laissent leur travail pour être prêts au deuxième signal. Après le repas, ils lisent de nouveau ou ils étudient les psaumes. Pendant le Carême, ils font leur lecture depuis le matin jusqu'à 9 heures. Puis ils font le travail qu'on leur a commandé jusqu'à 4 heures de l'après-midi. Pendant ce temps du Carême, chaque frère reçoit un livre de la bibliothèque. Il le lira à la suite et en entier. On distribue ces livres au début du Carême. Avant tout, on nomme un ou deux anciens qui circulent dans le monastère au moment où les frères font leur lecture. Ils les surveillent : il y en a un peut-être qui n'a de goût à rien. Il passe son temps à ne rien faire ou bavarde au lieu de s'appliquer à la lecture. Ce frère se fait du tort à lui-même et, de plus, il distrait les autres. Quand on trouve un moine de ce genre - espérons que non ! -, on lui fait des reproches une fois, deux fois. S'il ne se corrige pas, on le punit selon la Règle, pour que les autres en éprouvent de la crainte (*1 Timothée 5, 20*). Un frère n'ira pas avec un autre frère quand ce n'est pas le moment. Le dimanche, tous les frères s'occupent à la lecture, sauf ceux qui sont responsables de services divers. Si un frère négligent ou paresseux ne veut pas ou ne peut pas méditer ou lire, on lui commande un travail pour qu'il ne reste pas sans rien faire. Quant aux frères malades ou de santé fragile, on leur donne une occupation ou un métier qui leur convient. Ainsi, ils ne restent pas inoccupés, et pourtant ils ne sont pas écrasés par un travail trop dur, ou ils n'ont pas envie de le fuir. L'abbé doit tenir compte de leur faiblesse. »

57. LES ARTISANS DU MONASTÈRE Quand il y a des artisans au monastère, ils feront leur métier avec beaucoup d'humilité, et si l'abbé le leur permet. Mais il peut arriver ceci : un frère artisan se croit grand parce qu'il fait bien son métier. Il pense qu'il rapporte quelque chose au monastère. Alors on lui enlèvera ce travail. Et il ne s'en occupe plus, sauf s'il devient humble et si, à cause de cela, l'abbé lui donne l'ordre de reprendre son métier. Quand on vend un objet fabriqué par les artisans, cet objet passe par les mains de plusieurs personnes. Elles feront attention à ne se permettre aucune malhonnêteté, elles se rappelleront toujours l'histoire d'Ananie et de Saphire (*Actes 5,1- 11*). Ceux-là, ils ont subi la mort dans leur corps. Mais ces personnes et tous ceux qui sont malhonnêtes avec les biens du monastère auront peur de souffrir la mort dans leur cœur. Pour fixer les prix, on ne se laissera pas gagner par la passion de l'avarice. 8 On vendra les objets toujours un peu moins cher que les autres artisans, « pour qu'en tout on rende gloire à Dieu » (*1 Pierre 4, 11*).

